

## Compte-rendu de l'Assemblée générale de parents

### De l'école de La Caravelle

Séance tenue à St-Flavien le 24 août 2023

#### Présences :

**Amélie Turgeon, Présidente**

**Jennifer Côté, Directrice**

**Sandra Boucher, secrétaire**

**Cynthia Marquis**

**Karine Vachon**

**Tommy Daigle**

**Aline Beaulieu**

**Marie-Hélène Côté**

**Marie-Ève Proulx**

Ouverture de l'assemblée à 19h07.

#### 1- Accueil et présentation des membres du conseil d'établissement

Madame Jennifer Côté se présente et souhaite la bienvenue à tous puis la présidente, madame Amélie Turgeon, se présente à son tour. Chaque membre présent à l'assemblée se présente ensuite à tour de rôle.

#### 2- Présentation de la direction

Madame Jennifer Côté mentionne qu'elle s'est présentée au point précédent, elle passe rapidement au 3e point.

#### 3- Lecture et adoption de l'ordre du jour

Madame Amélie Turgeon fait la lecture de l'ordre du jour, approuvé par madame Karine Vachon.

#### 4- Lecture et approbation du procès-verbal de l'assemblée générale du 25 août 2022

Jennifer Côté fait la lecture du procès-verbal et mentionne quelques erreurs :

Point 7.4 : Mme Bianca Laverdière propose Mme Aline Beaulieu

Mme Marie-Hélène Côté propose Amélie Turgeon

Mme Amélie Turgeon propose Marie-Hélène Côté

Le procès-verbal est adopté avec les corrections par Mme Marie-Hélène Côté

#### 5- Lecture et approbation du rapport annuel du CE 2022-2023

Mme Jennifer Côté fait un résumé du rapport annuel et en fait l'explication aux membres.

Le rapport annuel est adopté par Mme Aline Beaulieu

#### 6- Explication du conseil d'établissement et du comité de parents

- Du conseil d'établissement
- Du comité de parents

*Conseil d'établissement*



Mme Amélie Turgeon résume l'utilité du conseil d'établissement et ses principales fonctions. Le conseil d'établissement est composé de six membres parents, trois enseignants, un membre du personnel de soutien, un membre du personnel professionnel, un membre du service de garde. Les fonctions d'un conseil d'établissement sont d'être consulté sur plusieurs sujets entourant l'école, par exemple : les budgets, les sorties éducatives, les règles de l'école, etc... Le conseil d'établissement est aussi informé sur ce qu'il se passe dans chaque pavillon.

### **Comité de parents**

Le comité de parent est constitué d'un membre et d'un substitut. Ces personnes doivent être membres du conseil d'administration et être élues lors de l'assemblée générale.

Les fonctions du comité de parents sont principalement d'être consultés concernant le centre de services scolaire des Navigateurs tel que le calendrier scolaire, le fonctionnement du budget, etc...

## **7- Élection au conseil d'établissement et au comité de parents :**

### **7.1 Nomination d'un président d'élection**

Mme Amélie Turgeon propose Jenifer Côté à titre de présidente. Celle-ci accepte.

### **7.2 Nomination d'un secrétaire d'élection**

Mme Amélie Turgeon propose Mme Sandra Boucher. Celle-ci accepte.

### **7.3 Nomination de deux scrutateurs**

Mme Amélie Turgeon propose Mme Marie-Hélène Côté et Mme Aline Beaulieu.

### **7.4 Procédure pour la mise en candidature**

Mme Karine Vachon propose Marie-Ève Proulx.

Mme Amélie Turgeon propose Cynthia Marquis.

Mme Marie-Hélène Côté propose Karine Vachon.

### **7.5 Postes à pourvoir au conseil d'établissement**

Il y a 2 postes à pourvoir.

### **7.6 Élection des parents au conseil d'établissement**

Mme Karine Vachon accepte un poste de membre-parent.

Mme Marie-Ève Proulx accepte un poste de membre-parent.

Mme Cynthia Marquis refuse un poste comme membre-parent et se propose comme membre de la communauté.

Comme 2 postes sont à pourvoir et qu'il y a 2 candidats, ceux-ci sont élus par acclamation.

### **7.7 Élection du représentant et du représentant substitut au comité de parents**

Mme Karine Vachon propose M. Tommy Daigle comme représentant. Celui-ci accepte.

Mme Karine Vachon propose Mme Marie-Hélène Côté comme substitut. Celle-ci refuse.

Mme Marie-Hélène Côté propose Mme Karine Vachon comme substitut. Celle-ci refuse.

Il y aura donc aucun substitut.

## **8- Organisme de participation des parents (OPP)**

Mme Cynthia Marquis explique le but de l'organisme des parents (OPP). Elle mentionne une partie de leurs actions au sein de l'école : organisation du party d'Halloween, campagne de financement, développement du logo...

Ils ont besoin de bénévoles et vont faire une annonce dans l'info-parents de septembre afin de recruter.

#### 9- Date de la première séance du Conseil d'établissement

Mme Jennifer Côté informe les membres du conseil d'établissement que la 1<sup>re</sup> rencontre doit avoir lieu avant la fin du mois de septembre. Elle demande quel soir conviendrait le mieux aux membres. Après discussion, il est convenu que la première séance aura lieu le lundi 25 septembre à 18 h 45 au gymnase de St-Flavien.

#### 10- Questions du public

Aucune

#### 11- Levée de l'assemblée

La levée de l'assemblée est proposée par Mme Karine Vachon à 19h40.



